



Compte Rendu de réalisation 2018 du Projet « Maraîchage Féminin » à Doumga Rindiaw

Rappel des objectifs du projet

Le projet, débuté en 2017 vise à réduire l'émigration des jeunes et à valoriser le statut social et économique des femmes par le renforcement de la pratique du maraîchage. Avec le fonçage de 2 puits en 2017, ce projet permet d'ores et déjà :

- d'améliorer l'autonomie alimentaire des villageois ;
- d'améliorer l'apport nutritif par diversification et augmentation de la production de légumes
- d'accroître l'autonomie financière des femmes par la vente des excédents de récolte ;
- de réduire la dépendance financière venant des parents expatriés et de contribuer à fixer les jeunes

De plus, depuis l'hivernage 2018, un périmètre fruitier de 144 arbres a été mis en place : Doumga est le premier périmètre dans le Fuuta à expérimenter l'association de l'arboriculture fruitière avec le maraîchage (*maraichage oasien*, cf. infra).

La création du périmètre qui date de 2015 est une initiative des femmes du village de Doumga Rindiaw (DR) et de l'AFJD, l'Association des Femmes et des Jeunes de DR, une association de migrants d'Évry. L'AFJD fait appel en 2016 à AGIR qui dès 2017 apporte son aide au montage du dossier et au financement du projet avec le soutien technique et humain du CERADS, une ONG basée en France et au Sénégal ayant une expérience importante en agronomie et en hydrologie au Sénégal.

Nos partenaires là bas

- Le GIE féminin « Développement de DR » ; présidente, Mme Djenaba Niokane
- Le CERADS (*Centre d'Etude Recherche-Action pour le Développement dans la zone Soudano-Sahélienne*),
- Negodis, (Mr. Kondé, Dakar) : livraison, installation des matériels et formation
- L'ISRA, Institut Sénégalais de Recherche Agronomique
- L'ANCAR (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural),
- Les Eaux et Forêts Sénégal

Nos partenaires ici

- L'AFJD, *Association des Femmes et Jeunes de DR à Évry*
- Le CERADS
- Le Conseil départemental de l'Essonne
- La Mairie de Massy
- La Fondation Bruneau
- La Caisse des Dépôts et Consignation

Rappel de la réalisation 2017

2 puits sont forés sur la parcelle de un hectare achetée et clôturée par les femmes. Pour cela, AGIR a sollicité l'aide de la Fondation Bruneau, de la Caisse des Dépôts et Consignations. AGIR et le CERADS contribuent aussi au financement. Les 2 puits sont été opérationnels depuis février 2018, 160 femmes y puisent quotidiennement, matin et soir de façon traditionnelle et abondante.

cf. <http://www.agirabcd91.org/medias/files/cr-realisation-projet-maraichage-feminin-doumga-rindiaw-agir-2017.pdf>

De son côté, l'AFJD a obtenu en 2017 un financement du Conseil Départemental de l'Essonne pour assurer la formation des femmes au maraîchage et démarrer au sein du périmètre maraîcher un verger d'arbres fruitiers afin d'expérimenter un « *maraichage oasien* » particulièrement bien adapté au Fuuta, une région pré sahélienne très chaude (cf. infra).

Réalisation en 2018

En 2018 les puits ont été équipés de pompes immergés et de panneaux solaires. Cet équipement réduit la pénibilité du travail des femmes, améliore la qualité de l'arrosage et permet une augmentation marginale de la surface cultivée

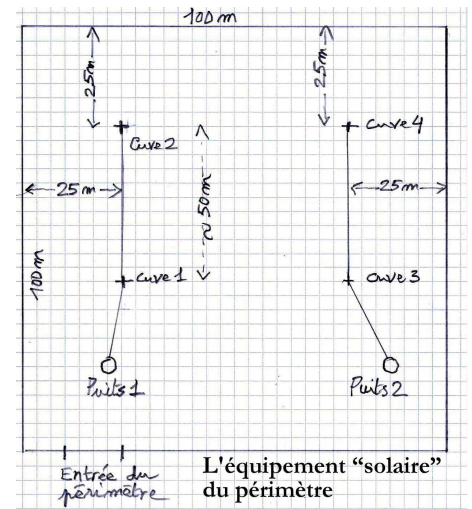
Chaque puits est équipé d'une **électropompe immergée** de Type 4SP5/6A. Une telle électropompe assure un débit de 5m³/h à 25 m HMT (moteur 0.55 w ; ici, l'eau est puisée à 15 m) ; chaque pompe est alimentée par 4 **panneaux solaires** de 245 w. Un système de 4 cuves de 5m³ chacune (2 cuves en série par puits) permet une distribution de l'eau bien répartie sur tout le périmètre. Ce travail d'aménagement, terminé en mars 2019, a été validé sur place par une mission de réception de M Moulinier (CERADS). Cette deuxième phase du projet est donc réalisée.



Équipement d'un puits en pompe immergée à 15 m et panneaux solaires



Les 2 cuves en séries sur le puits n° 2



Positionnement des 4 cuves



Présidente, gardien et maraîchères



Manguié de 8 mois

Bilan financier du projet de Maraîchage Féminin à DR – AGIR - 2018

DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
60 - Réalisations		74 - Subventions d'exploitation	
Equipement : 2 pompes, 2 x 4 panneaux solaires, 4 cuves en PEHD de 5m3, tuyaux, robinets, raccords, divers	9.380 €	Fondation Bruneau	6.000 €
2 flotteurs interrupteurs			
Suivi travaux et mission CERADS de mars 2019	800 €	CD de l'Essonne	2.600 €
62 – Frais généraux			
Frais bancaires, téléphones, amortissement matériel AGIR	600 €	CERADS	500 €
		AGIR	1.680 €
TOTAL DES CHARGES	10.780 €	TOTAL DES PRODUITS	10.780 €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Temps villageois (20h / 15 jour / ha)	700€	Bénévolat villageois	700 €
Etude et suivi AGIR (15 j)	800 €	Bénévolat AGIR	800 €
TOTAL DES CHARGES	12.280 €	TOTAL DES PRODUITS	12.380 €

Les objectifs 2018 de ce projet d'équipement en pompes immergées solaires et le stockage de l'eau en cuves sont atteints.

Michèle Zaparucha et Xavier Guyon, le 7 mai 2019

michele.zaparucha@orange.fr et xavier.guyon.91@gmail.com

3 projets complémentaires sur 2018 : formation des femmes, verger fruitier et moulin à céréales

L'AFJD a réalisé 2 projets en 2018 financés par le CD 91 :

1 – La « formation des femmes au maraîchage ». La formation a été assurée par Mr. Diakhité, conseiller agricole rural rattaché à l'ANCAR, avec pour thèmes : les techniques de semis, de maraîchage, les traitements phytosanitaires, la fabrication de produit bio, la commercialisation, la gestion du GIE. Le GIE a sélectionné 47 femmes sachant lire et écrire le pular (la langue locale peule) pour suivre cette formation afin qu'elles rediffusent cette formation aux autres femmes.

2 - « création d'un verger d'arbres fruitiers » au sein même du périmètre maraîcher. La mise en place du verger a été assurée par Mr. Samba Ngoye des Eaux et Forêts de Matam : 144 arbres fruitiers, sélectionnés par l'ISRA ont été plantés mi juillet 2018, en début d'hivernage, selon un quadrillage régulier 12 x 12 : manguiers, citronniers, goyaviers, papayers et corossoliers. La reprise s'est bien passée et les quelques plans n'ayant pas repris ont été remplacés au fur et à mesure. Ces fruitiers participeront, nous l'espérons, à l'aspect « oasien » du périmètre et à la production de fruits, voir à un petit artisanat de production de fruits secs et / ou de confitures.

Avec l'appui de la Mairie de Massy, AGIR a équipé le groupement féminin de Doumga d'un moulin à céréales électrique. Cette demande des femmes est récurrente et nous l'avons connue dans les 2 villages du projet « Dagana ». Le local pour le moulin et le raccordement électrique ont été à la charge du Groupement Féminin.